

## Calendrier de l'année scolaire 2017-2018

[Arrêté du 16 avril 2015 - Journal officiel du 17 avril 2015](#)

Le ministère de l'éducation nationale a adopté le calendrier pour l'année scolaire 2017 -2018 concernant la **ZONE B (académie de Nantes)**

### **Vendredi 1<sup>er</sup> septembre 2017 : Prérentrée des enseignants**

Deux demi-journées (ou un horaire équivalent), prises en dehors des heures de cours, seront dégagées, avant les vacances de la Toussaint, afin de permettre de prolonger la réflexion engagée lors de la journée de prérentrée.

### **Lundi 4 septembre 2017 : Rentrée scolaire des élèves**

**Toussaint : du vendredi 20 octobre au lundi 6 novembre 2017**

**Noël : du vendredi 22 décembre 2017 au lundi 8 janvier 2018**

**Hiver : du vendredi 23 février au lundi 12 mars 2018**

**Printemps : du vendredi 20 avril au lundi 7 mai 2018**

**Début des vacances d'été : samedi 7 juillet 2018**

À noter pour l'année scolaire 2017-2018

- Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués. Les élèves qui n'ont pas cours le samedi sont en congés le vendredi soir après les cours.
- Début des vacances d'été : les enseignants appelés à participer aux opérations liées aux examens sont en service jusqu'à la date fixée pour la clôture de ces examens par la note de service établissant le calendrier de la session.
- Pour les enseignants, deux demi-journées (ou un horaire équivalent), prises en dehors des heures de cours, pourront être dégagées, durant l'année scolaire, afin de permettre des temps de réflexion et de formation sur des sujets proposés par les autorités académiques.

Les dates fixées par le calendrier scolaire national peuvent, sous certaines conditions, être modifiées localement par le recteur.

Ce calendrier n'inclut pas les dates de fin de session des examens scolaires.